

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/09/2020
Réuni le : 05/10/2020
Sous la présidence de : Thierry Desplancke
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention avec la Science Po de Lille adhésion au programme PEI Management aux étudiants de terminale pour l'année scolaire 2020/2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/09/2020
Réuni le : 05/10/2020
Sous la présidence de : Thierry Desplancke
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement pour 40 chambres avec le CROUS pour l'année scolaire 2020/2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/09/2020
Réuni le : 05/10/2020
Sous la présidence de : Thierry Desplancke
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2020
Numéro de la DBM : 3
Budget d'origine :
Budget primitif : ☒ [X]
Budget annexe : ☐ []
Pièce(s) jointe(s)
☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le vote de la DBM N°3 pour le lycée Gaston Berger de Lille.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 05/10/2020

Sous la présidence de : Thierry Desplancke

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat annuel d'assistance et maintenance du logiciel Salto et du module SELF AIR par la société SELF AIR.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 05/10/2020

Sous la présidence de : Thierry Desplancke

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat de maintenance annuel logiciels et matériels TURBO-SELF

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en non valeur

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/09/2020
Réuni le : 05/10/2020
Sous la présidence de : Thierry Desplancke
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration APPROUVE

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

l'admission en non-valeur de 20 € trop perçu salaire de Mme RACHIDI Khadija.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 05/10/2020

Sous la présidence de : Thierry Desplancke

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention avec la Science Po de Lille adhésion au programme PEI pour l'année scolaire 2020/2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59016 LILLE CEDEX
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/09/2020
Réuni le : 05/10/2020
Sous la présidence de : Thierry Desplancke
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Adhésion au groupement de commandes constitué par le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais pour l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel.
La délibération précisant les modalités liées à cette adhésion est jointe en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0